



**HAL**  
open science

**”Ah! si seulement je pouvais...!”. Sur un mode pluri-modal, non purement verbal, de signification.**

Benoît Cornulier (de)

► **To cite this version:**

Benoît Cornulier (de). ”Ah! si seulement je pouvais...!”. Sur un mode pluri-modal, non purement verbal, de signification.. 2022. hal-03689003

**HAL Id: hal-03689003**

**<https://hal.science/hal-03689003>**

Preprint submitted on 6 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Benoît de Cornulier, Laboratoire de Linguistique de Nantes, juin 2022

**Résumé.** – Les tours du type « Ah ! si seulement P ! » ne sont pas de simples actes de parole, où l'énoncé suffirait à signifier quelque chose comme un souhait, désir ou regret que P. Linguistiquement incomplets et dépourvus de marque modale verbale, ils signifient ou expriment grâce au renfort de moyens complémentaires. Ce sont des actes multi-modaux où la parole proprement dite fournit un élément complété par d'autres moyens.

**Summary.** - Such expressions as: « Ah! if only P! », are not simple speech acts, where the utterance would suffice to signify something like a wish, desire or regret that P. Linguistically incomplete and lacking a verbal modal mark, they signify or express through the reinforcement of complementary means. They are multi-modal acts where the speech itself provides an element completed by other means.

## « Ah ! si seulement je pouvais... ! » Sur un mode pluri-modal, non purement verbal, de signification

Il<sup>1</sup> existe en français des énoncés de la forme « Si P », exprimant une relation conditionnelle incomplète par absence du conséquent « Q » présent dans la formes « Si P, Q » – disons des énoncés conditionnels avec *ellipse du conséquent* – où « P » est comme ici à l'imparfait de condition ; malgré, ou même au moyen leur forme incomplète, ils peuvent suffire à réaliser une sorte d'acte de parole en un sens étendu de cette notion. Divers éléments d'ordre contextuel au sens large peuvent suppléer à l'absence de conséquent explicite en suggérant plus ou moins vaguement le sens du non-dit. L'exemple suivant d'énoncé conditionnel complet en donnera déjà un avant-goût : « Ah ! *si je pouvais seulement t'en communiquer une étincelle, je serois trop heureux* » (à propos d'une étincelle du feu d'amour qui consume le locuteur) ; même si le conséquent – « je serois trop heureux – n'était pas explicité, le contexte (dans ce récit de 1787)<sup>2</sup> aide à deviner en tenant compte du non-dit, donc donne à comprendre que le locuteur *voudrait* communiquer une étincelle ; l'imparfait modal (conditionnel) suggère qu'il a peu d'espoir de communiquer cette étincelle (implication à tendance « contrefactuelle » ou « irréaliste »<sup>3</sup>) ; soit un *désir non ou peu probablement réalisable* ; l'interjection « Ah ! » peut contribuer (comme un soupir plutôt qu'une parole) à exprimer un sentiment qu'on ne peut pas ou ne veut pas expliciter, ce qui contribue aussi à l'effet de sens ; la notion *minimaliste* d'« étincelle » (= « ne serait-ce qu'une étincelle »), en combinaison avec le modal « pouvais » et l'indicateur explicite « seulement », contribuent à suggérer qu'il ne *faudrait pas grand chose, presque rien*, pour que le sujet soit « heureux », et même « trop heureux », où « trop » renforce le minimalisme en pouvant suggérer qu'il ne lui en faudrait ou qu'il n'en demande même *pas tant* ; on peut parler à cet égard de *nuance minimaliste du désir ou du besoin suggéré*.

À cet énoncé où un conséquent était explicite, comparons le suivant (tiré d'un monologue d'une comédie de 1780) où le conséquent fait l'objet d'une ellipse (par manque de proposition principale), mais où un commentaire qui suit immédiatement supplée partiellement à ce silence : « ah ! *si par ce prétexte je pouvais la voir un moment ! c'est trop espérer...* »<sup>4</sup> : les derniers mots, « c'est trop espérer », que le locuteur espère, ou plutôt voudrait, « la voir un moment », et de plus qu'il n'y compte pas, puisqu'il ne peut pas en espérer tant (implication quasi « irréaliste »).

Enfin, un tel commentaire pessimiste n'est même pas nécessaire, et dans la langue classique la plus soutenue comme dans la langue moderne, parfois mais non toujours, moyennant un contexte approprié, et souvent avec des renforts du genre « Ah ! » ou « seulement », un énoncé conditionnel incomplet avec

<sup>1</sup> La présente note développe un point de mon commentaire du dernier tercet du sonnet de Baudelaire « Une nuit que j'étais près d'une affreuse Juive » (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03687962>) ; voir aussi Marc Dominicy, 1998, « Paradoxes "temporels" chez Baudelaire », dans *La ligne claire, De la linguistique à la grammaire*, mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire, dir. Michel Pierrard, Laurence Rosier, Dan Van Raemdonck, Annick Englebert). Merci à Marc Dominicy pour ses remarques sur une version antérieure (2020).

<sup>2</sup> Exemple tiré de Madame D... [Daubenton], 1787, *Zélie dans le désert*, Londres, t. 1, p. 196.

<sup>3</sup> En terminologie anglophone ou française.

<sup>4</sup> Dans monologue de Florival seul acte 2 sc.6 dans *Les Fausses apparences ou l'amant jaloux*, comédie, paroles de M. [Thomas] d'Hèle, Paris Vve Duchesne 1780.

ellipse du conséquent, suffit à suggérer, sur un mode émotionnel, l'expression, plutôt plaintive, d'un désir qui ne semble pas pouvoir être satisfait (ce que les grammairiens français nomment souvent, très approximativement, *regret*). Ainsi dans cette confidence de l'auteur des fables, après l'histoire des *Deux Pigeons* : « Ah ! si mon cœur osoit encor se reinflammer ! Ai-je passé le temps d'aimer ? »<sup>5</sup>.

Ce n'est pas sans raison que, parmi les rares grammairiens qui tentent de caractériser d'un seul mot la modalité de ces énoncés comme s'il s'agissait de la simple modalité d'un simple acte de langage, certains parlent de désir, ou d'espoir, ou de regret, ou de souhait (« optatif »). Ah ! si seulement c'était aussi si simple ! Mais ce n'est pas la « phrase », l'énoncé par sa seule forme grammaticale – incomplète –, qui réussit à communiquer ce genre d'impressions. Le non-dit (par incomplétude de la relation conditionnelle), c'est-à-dire plus précisément *le fait de ne pas dire*, parfois complété par quelque chose comme une mimique appropriée (soupir, etc.), ou graphiquement un point d'exclamation (signalant une valeur affective), peuvent contribuer à exprimer qu'on n'ose même pas espérer, ou demander, voire avouer, ce qu'on voudrait ou qu'on désire. Il est significatif qu'une mimique souvent associée au tour « Ah ! si seulement je pouvais... » consiste à ouvrir les bras en levant les yeux au ciel, suprême recours pour demander l'impossible (« Si les chiens pouvaient prier, il pleuvrait des os »). Le destinataire de la parole (incluant contexte et mimique) peut parfois non seulement comprendre l'impuissance et le renoncement du sujet, mais se sentir invité à sympathiser avec lui, voire à faire quelque chose pour lui.

L'acte de signification et d'expression résultant de l'emploi d'une relation conditionnelle à ellipse du conséquent complétée par de tels moyens adjacents est donc plutôt de nature multi-modale que purement linguistique en un sens strict (de « langue » française). Ce n'est pas un pur et simple acte de *parole* au sens strict (simple énonciation d'énoncé purement verbal) ; le locuteur n'a pas, ou n'a pas simplement, énoncé linguistiquement un « souhait », un « regret » ou un « désir », lesquels actes de parole (ou de pensée) peuvent être signifiés explicitement et froidement. Cet acte où la parole contribue partiellement s'apparente à des actes où on ne dit rien du tout, mais où on peut tout de même faire comprendre, par un silence et la mimique qui l'accompagne, quelque chose qui, plus ou moins clairement ou obscurément, est laissé à deviner, et que les linguistes ne songeraient pas à nommer *actes de parole*.

### Remarque sur « Pourvu que P ! »

C'est sous la simple caractérisation de *souhait* que la grammaire de Grevisse & Goosse<sup>6</sup> rangent l'exemple « S'il pouvait s'arrêter de pleuvoir ! », où l'impuissance du locuteur – plutôt que le pur contrefactuel – est suggérée par le scénario implicite (car ce n'est pas le locuteur qui fait le beau temps, ni son destinataire si c'est un simple humain). Ces linguistes rendent compte de cette impuissance en commentant que : ce sont là « de *purs souhaits*, et nous préférons parler de phrases *optatives* » ; mais si la notion de « pur » souhait peut suggérer (en leur contexte) l'impuissance, elle est tout sauf explicite et ne dit rien de ce qu'il faut ajouter à la notion de souhait ; et en proposant la notion de « phrase optative », elle efface la distinction, pourtant décisive en ce cas, entre le fait d'énoncer une phrase et le fait de n'énoncer qu'un morceau de phrase pour exprimer quelque chose au moyen de cette incomplétude verbale. Les mêmes auteurs définissent (en §215) « la phrase optative, dans laquelle la réalisation de l'acte ne dépend pas de la volonté de l'interlocuteur (ni de la volonté humaine en général). *Soyez heureux... Qu'ils reposent en paix !... Puissent se réaliser les...* »[VERIF]. La notion de souhait (voire de pur souhait) convient en effet à ces derniers exemples, mais ils ne comportent pas la valeur spéciale, complexe, des emplois affectifs du type « Ah ! si seulement P-imparfait ». Dire d'un mort, « Ah ! si seulement il pouvait reposer en paix ! » serait plus inquiétant, et pourrait suggérer par exemple qu'on a lieu de craindre qu'il ne passe un long et mauvais quart d'heure en enfer. « Ah ! si seulement vous pouviez être heureux ! » serait peu encourageant. Etc.

À juste titre, Grevisse & Goosse (§408) joignent à l'exemple « S'il pouvait s'arrêter de pleuvoir ! » le suivant : « Pourvu que ma lettre arrive à temps ! » en tant que tous deux représentent des cas de « *propositions conjonctives conditionnelles sans verbe principal* ». Le scénario-exemple suggère en effet que le locuteur ne maîtrise plus le cheminement de sa lettre à partir du moment où il l'a confiée à la poste. Mais ce tour ne comporte pas d'imparfait à connotation contre-factuelle (≠ « Ah ! si seulement ma lettre pouvait arriver à temps ! »). Sa crainte (qu'elle n'arrive pas à temps) peut laisser de la place à

<sup>5</sup> Dans les *Fables mises en vers par J. de la Fontaine*, t. 1, Paris, Renouard, 1795, fable 9.2, p. 82.

<sup>6</sup> *Le Bon Usage*, 14<sup>e</sup> éd., 2e tirage, De Boeck & Buculot, Belgique, 2010, §408.

l'espoir (qu'elle arrive à temps)<sup>7</sup>. La mimique quasi-désespérée des yeux au ciel avec un « Ah ! » soupir d'impuissance n'accompagne pas banalement les « Pourvu que... » comme elle accompagne les « Ah ! si seulement... ». Et il faut un peu plus qu'une notion de pure grammaire pour caractériser le mode de signification et l'effet du tour « Ah ! si seulement... ! »..

### Simple optatifs

La notion d'optatif suffit, ou suffit bien mieux, à caractériser des énoncés des types suivants.

Dans sa *Nouvelle grammaire de la langue allemande* (2e éd., Paris, Thériot, 1835, p. 235), J.G. Fries traduit, ou plus précisément transpose, l'emploi français « Ah, si j'avais encore mes parents ! » par l'énoncé allemand (sans ellipse) « « Hätte ich meine Eltern noch ! » qu'il range adéquatement parmi des exemples de « souhaits ou exclamations » – où la notion de souhait correspond à celle d'optatif. La phrase allemande, complète et modalement marquée, sert à rendre linguistiquement ce qu'une énonciation française de la phrase conditionnelle incomplète ne peut exprimer, suggestivement, qu'au moyen de son incomplétude et avec le renfort graphique de « Ah » et du point d'exclamation final.

En disant « Plût au Ciel que ce fût le dernier de ses crimes » à propos du... premier crime de Néron, à la fin de la pièce *Britannicus* de Racine, Burrhus marque par le subjonctif qu'il souhaite qu'il plaise au Ciel que ce soit le dernier de ses crimes : on peut parler de construction et de modalité optative. Cela signifie *indirectement* qu'il souhaite, plus précisément, que ce soit le dernier de ses crimes. Le recours, en signification directe, à une construction auxiliaire où on le Ciel est d'abord l'objet d'un souhait (direct) peut contribuer à suggérer qu'on a peu d'espoir, sans l'aide des dieux. L'imparfait va nettement dans le même sens par implication de tendance contre-factuelle<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> J'ignore les performances de la poste belge.

<sup>8</sup> Pour une analyse plus détaillée, voir Cornulier 2008 (« Plût aux dieux que... » Analyse d'une circonlocution auxiliaire modale', <http://www.normalesup.org/~bdecornulier/optatif.pdf>).